

NUMÉROS UTILES

- **Votre Mission agrément** Tél. :
- **Votre service de PMI au Centre départemental d'action sociale** Tél. :
- **Votre relais petite enfance** Tél. :

En cas d'urgence

- ☐ Gardez votre calme, sécurisez et rassurez les enfants.
- ☐ Ayez toujours un téléphone à portée de main afin d'appeler les secours.
- ☐ Notez l'heure de l'incident et les gestes réalisés.

SAMU : 15

(112 : numéro d'appel d'urgence européen / 114 : urgence par SMS)

Pompiers : 18

Police/Gendarmerie : 17

Centre antipoison : 02 41 48 21 21



Vous devez informer la Mission agrément de tout incident et accident survenu sur le temps d'accueil (article R.421-40 du CASF)

Enfants accueillis

Prénom, Nom :

Date de naissance : / /

Tél. parents : /

Prénom, Nom :

Date de naissance : / /

Tél. parents : /

Prénom, Nom :

Date de naissance : / /

Tél. parents : /

Prénom, Nom :

Date de naissance : / /

Tél. parents : /

Prénom, Nom :

Date de naissance : / /

Tél. parents : /

Prénom, Nom :

Date de naissance : / /

Tél. parents : /